

Pour diffuser un questionnaire auprès des enseignants :

Obtenir une autorisation écrite de la Direction générale du service

Direction générale du Cycle d'Orientation

Se rendre au SRED : <http://www.geneve.ch/sred/presentation/carte.html>

Obtenir un formulaire de demande pour la diffusion d'un questionnaire

Ce formulaire est ensuite analysé et obtient une première autorisation du SRED

Il est ensuite transféré à la DG du Cycle d'Orientation / DIPCO :

http://www.geneve.ch/co/memento/dg_dipco.html

Seconde analyse du formulaire, par la DG et seconde autorisation

La procédure est très longue : elles n'étaient déjà plus acceptées depuis Pâques cette année

Direction générale du Post-obligatoire

Faire une demande écrite au DG M Daniel Pilly :

http://www.geneve.ch/po/infos_generales/dg_services/dg_services_fiches/dg_directeur_general.html

La lettre doit contenir :

- ✓ Contexte de l'enquête
- ✓ Justifier les raisons et les objectifs
- ✓ Préciser le type d'enseignants ciblés
- ✓ Le type de questions, le mieux est de joindre le questionnaire
- ✓ Le mode de diffusion (préférer la simplicité, sans gaspillage de papier)